

## A/ GENERALITES SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION

### 1) Qui peut entrer à la Faculté Vétérinaire ?

- **les candidats actuellement en dernière année de secondaire** (Terminale). Il est vivement recommandé d'être inscrit en section Scientifique. L'obtention du baccalauréat en été 2018 sera indispensable pour pouvoir s'inscrire à l'Université.

- **les candidats ayant terminé les études secondaires et ayant un diplôme ou certificat permettant l'accès à l'université** dans le système éducatif correspondant (par exemple le Baccalauréat) sont également admissibles.

(Il n'est pas nécessaire d'avoir réalisé des études supérieures pour pouvoir entrer à la Faculté).

### 2) Pré-sélection

La pré-sélection se fait sur dossier.

Les dossiers des candidats seront évalués d'après les critères suivants:

1° Notes et appréciations obtenues durant les deux dernières années d'études secondaires (1<sup>ère</sup> et terminale) **(100% de la note)**

2° Notes obtenues durant les études supérieures (classe préparatoires, études universitaires...) et adéquation entre les études réalisées et l'enseignement dispensé à la Faculté Vétérinaire **(+20% max.)**

3° Pièces complémentaires (lettre de motivation, lettre de recommandation, attestation(s) de stage(s) réalisé(s) dans le domaine vétérinaire...) **(+5% max.)**

### 3) Sélection : Entretien

Les candidats pré-sélectionnés réaliseront un entretien. Celui-ci sera éliminatoire.

Suite à cet entretien, les candidats seront informés s'ils sont sélectionnés ou non.

## B/ INITIER SON PROCESSUS D'ADMISSION

### 1) Constitution des dossiers de candidature

Chaque candidat devra présenter sa candidature en réalisant les points a) **et** b) .

#### a) Envoi des documents requis à la Faculté Vétérinaire par lettre recommandée avec accusé de réception

##### Adresse:

Les documents requis pour le processus d'admission seront envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante:

Secretaria de la Facultad de Veterinaria Universidad CEU Cardenal Herrera Calle Tirant lo Blanc 7 46115 Alfara del Patriarca (Valencia) Espagne/España
--

##### Liste des documents requis:

##### Pour tous les candidats:

- Photocopie du passeport ou de la carte d'identité
- Formulaire de candidature complété et imprimé
- Photocopie certifiée conforme des relevés de notes des deux dernières années d'études secondaires (pour les candidats actuellement en dernière année d'études secondaires: photocopie certifiée conforme du relevé de notes du premier trimestre de l'année en cours et des trois trimestres de l'année précédente).

*→ Dans le système éducatif français : relevés de notes à partir de la première (incluse)*

- Lettre de motivation manuscrite (optionnel)
- Attestations de stage si le candidat a réalisé un ou plusieurs stages dans le domaine vétérinaire (optionnel)
- Lettre de recommandation (optionnel)

Pour les candidats ayant terminé leurs études secondaires :

-Photocopie certifiée conforme du diplôme ou certificat permettant l'accès à l'université dans le système éducatif correspondant

→ *Dans le système éducatif français : photocopie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat.*

-Photocopie certifiée conforme des notes obtenues au diplôme ou certificat permettant l'accès à l'université dans le système éducatif correspondant

→ *Dans le système éducatif français : photocopie certifiée conforme des notes obtenues au baccalauréat.*

-Photocopies certifiées conformes des diplômes d'études supérieures

-Photocopies certifiées conformes des notes d'études supérieures

-Pour les étudiants ayant fait une « classe préparatoire » en France : photocopie certifiée conforme du document : « attestation de crédits ECTS ».

**b) Chargement des documents requis sur la plateforme**

Les candidats devront uploader les informations requises par le Bureau des Relations Internationales sur la plateforme informatique en respectant la date limite indiquée.

**2) Calendrier et dates importantes**

**19 janvier 2018** : date limite pour :

- envoyer à la Faculté Vétérinaire tous les documents requis, par lettre recommandée avec accusé de réception
- et**
- uploader les documents sur la plateforme

**27 janvier 2018** : La Faculté Vétérinaire transmet les résultats de la pré-sélection au Bureau des Relations Internationales. Ce bureau, conjointement avec le service informatique, se charge de transmettre ces résultats aux candidats

**Du 1er mars au 12 mars 2018** : Entretiens des candidats présélectionnés (entretiens réalisés par les professeurs de la Faculté Vétérinaire)

**Le 15 mars 2018** : la Faculté Vétérinaire transmet au Bureau des Relations Internationales la liste des candidats sélectionnés. Ce bureau, conjointement avec le service informatique, se charge de transmettre ces résultats aux candidats.

Les candidats sélectionnés pourront alors procéder à la réservation de place.